



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

COMPTE RENDU DE LA DOUZIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 06 septembre 2024

Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith SUMINWA TULUKA, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la douzième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 06 septembre 2024.

Trois (03) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;*
- II. *Points d'information ;*
- III. *Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres.*

I. COMMUNICATION DE LA PREMIERE MINISTRE

Dans sa communication, la Première Ministre est revenue essentiellement sur les incidents survenus, du 01 au 02 septembre 2024, au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa (CPRK), ex. Prison Centrale de Makala.

Elle a condamné, d'un ton ferme, la tentative d'évasion qui a dégénéré en une succession d'incidents malheureux occasionnant des pertes en vies humaines, des blessés, des actes ignobles des violences sexuelles et des dégâts matériels importants.

La Première Ministre a rassuré des dispositions prises par le Gouvernement pour la gestion coordonnée et efficace de cette situation dans sa complexité.

Ainsi, l'évaluation ce jour donne les indications suivantes :



- 1) *le rétablissement de l'eau et de l'électricité au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa ;*
- 2) *la vie reprend, peu à peu, les pensionnaires sont servis en nourriture, le calme est revenu ;*
- 3) *l'assainissement du milieu carcéral est en cours ;*
- 4) *l'identification des pensionnaires se poursuit ;*
- 5) *l'organisation au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa des audiences en flagrance contre les auteurs présumés des viols à l'égard des femmes ;*
- 6) *la prise en charge par le Gouvernement des femmes violées ;*
- 7) *Sept (07) de onze (11) pavillons que compte le Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa ont été vandalisés à l'exception des pavillons 1,2, 8 et 10 ; et*
- 8) *la mise en place d'une Commission interservices chargée d'enquêter sur ces événements, les organismes non gouvernementaux des droits de l'homme y seront associés.*

Réaffirmant la ferme volonté du Gouvernement de mener à terme les réformes à des fins thérapeutiques, initiées dans le secteur de la justice, la Première Ministre a instruit le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux à mettre à profit le cadre de concertation existant entre son Ministère et le Conseil Supérieur de la Magistrature, à l'effet de favoriser les échanges interinstitutionnels dans un élan de cohésion sociale.

Par ailleurs, la Première Ministre a attiré l'attention des membres du Gouvernement sur la nécessité de veiller à faire toujours une communication coordonnée et cohérente mais aussi de s'abstenir de tomber dans la dérive de la Gouvernance à travers les réseaux sociaux.

Elle a recommandé aux uns et aux autres de faire preuve de la plus grande circonspection dans la manière de communiquer.



II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a présenté au Conseil le rapport sur l'état et l'administration du territoire national. L'état d'esprit de la population demeure calme. La semaine qui se termine a été marquée par les faits ci-après :

- *de fortes attentes de la population sur les retombées diplomatiques du sommet Chine – République Démocratique du Congo tenu dernièrement en Chine ;*
- *la tentative d'évasion du Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa, d'un groupe de détenus.*

Concernant ce dernier point, il a précisé qu'une Commission de crise a été mise en place, sur instruction de la Première Ministre, pour une gestion coordonnée de cette situation.

Sur un autre chapitre, le Conseil a été informé de la participation du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières au premier Dialogue Ministériel en matière de sécurité entre la Chine et les pays de l'Afrique Orientale sur invitation de son homologue chinois. Il prendra aussi part au Forum Mondial de sécurité publique entre la Chine et plusieurs pays amis dont le nôtre.

Par ailleurs, le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières est revenu sur la campagne de sensibilisation contre l'incivisme routier dénommée : « *Pour notre Sécurité, respectons tous la loi et les règles* » qui a été lancée le 06 septembre 2024, et cela conformément aux instructions de la Première Ministre.

Pour commémorer la Journée internationale de la coopération policière instaurée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, la Police Nationale Congolaise organise, du 09 au 13 septembre 2024, des « *Journées Portes Ouvertes* » ponctuées des différents thèmes dont le thème général est : « *La coopération policière : un domaine méconnu du grand public* ».

Le Conseil a pris acte de ce rapport.



II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Ministre de la Défense et Anciens Combattants a présenté aux membres du Conseil la situation sécuritaire du pays qui reste dominé par la poursuite des efforts déployés par les forces de défense et de sécurité pour protéger l'intégrité du territoire national.

En présentant tous les éléments liés à tous les secteurs opérationnels de l'Est et de la partie ouest, principalement à Kwamouth, il a mis en exergue la détermination sans faille de notre armée à absorber la violence et à rétablir l'autorité de l'Etat dans les zones concernées par l'insécurité.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Situation épidémiologique en République Démocratique du Congo

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a fait le point de la situation épidémiologique en République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne le Mpox, il a indiqué que la riposte fonctionne normalement et monte en puissance dans 19 de 22 provinces les plus affectées. La situation générale montre une tendance à la réduction de la létalité.

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a mis en exergue les actions en cours dont la recherche active de cas, la promotion de la surveillance à base communautaire et le renforcement de la surveillance aux Points d'entrée et Points de contrôle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de vaccination, il a évoqué la réception par le pays d'environ 100 000 doses des vaccins Mpox MVA-BN de la part de l'Union Européenne. Ces vaccins vont couvrir six provinces où il y a plus de cas détectés et 11 zones de santé sur les 30 prévus dans la réponse.

D'autres pays se sont annoncés pour la dotation des vaccins tels que les USA, la France et le Japon. Ces vaccins ciblant particulièrement les adultes peuvent aussi être utilisés par les enfants, ils vont contribuer à diminuer l'expansion de la maladie aussi bien que sa sévérité.



Au sujet du Choléra, il a été signalé une diminution sensible du nombre de nouveaux cas grâce aux efforts de riposte déployés. Le dispositif reste opérationnel pour venir à bout de cette épidémie qui sévit notamment le Nord-Kivu, le Haut-Katanga, le Sud-Kivu et le Haut-Lomami.

Sur un autre chapitre, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a présenté le Plan national de développement sanitaire 2024-2033 qui a été élaboré et adopté au terme d'un processus participatif et inclusif par tous les acteurs du secteur de la santé.

La vision portée dans ce Plan est de voir « *les hommes et les femmes de tout âge, en bonne santé, capables d'assurer le développement socio-économique de la République Démocratique du Congo* ». Le but poursuivi est de contribuer au bien-être de la population Congolaise pour gagner 20 ans d'espérance de vie en 10 ans et que le secteur de la santé soit l'un des vecteurs de développement socio-économique de notre pays.

Pour ce faire, trois objectifs stratégiques sont visés, à savoir : (i) *Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité de la population ; (ii) Promouvoir la protection sociale et la mitigation du risque financier afin d'améliorer l'accès aux services et soins de santé de qualité ; (iii) Contribuer au développement socio-économique du pays dans un cadre multisectoriel.*

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.4. Participation de notre pays à la 16^{ème} Session de la Conférence des Nations Unies sur la Diversité Biologique et ses réunions connexes

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable a informé le Conseil de la participation de notre pays aux travaux de la 16^{ème} Session de la Conférence des Nations Unies sur la Diversité Biologique et ses réunions connexes du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024 à Cali, en Colombie.

Ces assises auront pour but de fixer un cadre opérationnel de suivi des progrès réalisés par les Etats pour atteindre les objectifs fixés. Il s'agira d'élaborer le calendrier des prochaines réunions, et d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour conserver la diversité biologique et ainsi inverser la tendance de sa perte effrénée.



L'enjeu sera également de mobiliser les ressources, notamment financières et techniques, pour assurer l'atteinte des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité Kungming-Montréal.

A l'approche de ces assises, la Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable a souligné que la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples est déterminée à accélérer la dynamique politique au plus haut niveau en vue de la mise en œuvre de cet objectif essentiel, et à mettre en avant les champions de la nature.

Forte de son extraordinaire potentiel forestier qui la place comme Pays-Solution face aux enjeux du Climat et la perte de la biodiversité, et conformément au Pilier VI du Programme d'Action du Gouvernement 2024-2028, la République Démocratique du Congo est appelée à continuer de jouer pleinement son rôle de leadership en matière d'environnement.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé de décisions prises lors de la onzième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du vendredi 30 août 2024.

Commencée à 14h55', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 15h57'.

Pour le Ministre de la Communication et Médias,
Porte-parole du Gouvernement en mission,

Yolande ELEBE MA NDEMBO
Ministre de la Culture, Arts et Patrimoines

